



Sous les frondaisons – Station de Trail

Ce parcours fait partie de la Station de Trail Niort - Marais Poitevin.

Un parcours court à partir de la base d'accueil de Port Boinot qui vous permettra de vous échauffer rapidement et enchaîner une belle séance technique avec les ateliers VMA et côte courte. Un beau mélange pour bien s'initier au trail et à la course à pied !

-> Parcours Handisport

-> Parcours balisé Station de Trail

Infos pratiques

Départ	NIORT
Durée	00h50
Distance	9,1 km
Dénivelé	43 D- / 43 D+
Balisage	Panneau carré blanc et noir avec intitulé Station de Trail

Votre itinéraire

Étape 1 : Port Boinot

"Ancienne chamoiserie jusqu'en 2006, puis Centre National des Arts de la Rue de 2010 à 2015, Le Port Boinot, c'est entre les ponts Main et la Sèvre Niortaise : - Un grand parc urbain en connexion avec le Parc Naturel Régional du Marais poitevin (2020) - Une déclinaison de 6 jardins thématiques - La reconversion de bâtiments industriels : la maison patronale en restaurant (2023), la fabrique en lieu événementiel pour les entreprises et le grand public (2023), le grand séchoir en comptoir des itinérances et des randonnées (Office de Tourisme en 2021), espace d'information et sensibilisation aux richesses patrimoniales de Niort Agglo et lieu de mémoire de la chamoiserie (2021), les ateliers du port en espace dédié aux pratiques de loisirs sportifs (location de vélos et d'embarcations légères) et événementielles (bar-resto-concert-expo d'art contemporain L'ilôt sauvage)..."

Étape 2 : Ecluse de Comporté

"Construit en 1862, cet ouvrage de navigation, toujours en état de fonctionnement, permet aux bateaux de franchir la dénivellation entre le bief de Comporté et celui de La Roussille. Depuis mi-mai 2020, sa rénovation (restauration des structures maçonnées, remplacement des portes et passerelles métalliques, révision des mécanismes) est portée par l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise (IIBSN), en charge du domaine public fluvial. Cette opération s'inscrit dans le projet de développement de la navigation touristique entre Niort et Marans. Elle fait suite aux restaurations des écluses de La Tiffardière et de La Roussille réalisées en 2018. De nombreux oiseaux nicheurs, dont le héron, apprécient les abords arborés de l'écluse de Comporté."

Étape 3 : Base nautique Niort Noron

"École de voile et de kayak pour les scolaires, les centres de loisirs et les groupes. Activités possible avec ou sans encadrement à la demi-journée, à la journée ou sous forme de stages. Son plan d'eau est un des seuls de la région à faire cohabiter sur un espace de 1 km de long tous les sports d'eau (kayak, aviron, jet-ski, bateau à voile, ski nautique, bateau à moteur, paddle)."

Étape 4 : Quai Métayer

Le quai Métayer suit le canal navigable. En 1808, un décret impérial est déclaré afin de faciliter la navigabilité du fleuve. Le cours de la Sèvre est dégagé de tout obstacle (moulins, usines, pêcheries...). La largeur du chemin de halage est fixé à 6 mètres afin que les gabares, longues embarcations à fond plat utilisées pour le transport des marchandises, puissent être "hâlés" (tirés à l'aide de cordes par des hommes ou des chevaux). Cela entraîne l'arrachage d'arbres et de souches de buissons responsables des déchirures des voiles des navires.

Étape 5 : Marais du Galuchet

Aux portes de la ville, ce confetti vert protégé s'étend sur 40 hectares, en bord de Sèvre. Il est composé de prairies d'élevage, d'une petite forêt alluviale (« Guyane niortaise »), d'une ancienne pêcherie (10 hectares de fossés de 6 mètres et de buttes de terre de 3 mètres de large), d'une roselière, d'une mégaphorbiaie (univers de grandes herbes hygrophiles résultant de l'abandon de prairies humides), d'un coteau et de la plus grande héronnière du Sud Deux-Sèvres.